



# Communiqué de Presse – Après la séance boursière - Information réglementée\*

Bruxelles, 27 juillet 2011

## **KBC Groupe obtient le feu vert de la Commission européenne pour adapter son plan stratégique 2009**

***KBC Groupe a reçu aujourd'hui le feu vert de la Commission européenne pour adapter son plan stratégique 2009 et se désengager de ses activités de banque (Kredyt Bank) et d'assurances (Warta) en Pologne, ainsi que pour la vente ou la réduction d'actifs ABS et CDO sélectionnés, en lieu et place de l'introduction en Bourse de participations minoritaires de CSOB Bank (République tchèque) et de K&H Bank (Hongrie), ainsi que du sale and lease back de son siège central en Belgique.***

*Jan Vanhevel, CEO de KBC Groupe, a accueilli la décision de ce jour en ces termes : 'KBC a préparé très soigneusement sa demande et engagé au préalable un dialogue franc et constructif avec la Commission européenne. Nous sommes reconnaissants à la Commission européenne et aux autorités belges d'avoir tenu compte de l'évolution de l'environnement (réglementaire) à laquelle nous sommes confrontés et qui nous a incités à agir de façon proactive en proposant des mesures alternatives. Les nouvelles mesures devraient permettre de libérer un montant en capital comparable à celui visé par les mesures initiales et nous aideront à rembourser en temps voulu les aides publiques, comme convenu avec la Commission européenne, sans compromettre les fondements de notre stratégie.*

*KBC Groupe possède un modèle de bancassurance sain, qui constitue le cœur de notre stratégie. Nous continuerons à développer ce modèle sur nos marchés domestiques que sont la Belgique, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie et la Bulgarie. Ces assises solides resteront la pierre angulaire de l'avenir de notre groupe.*

*De plus, le désinvestissement de nos activités polonaises de banque et d'assurances nous aidera à devenir un groupe plus concentré et moins complexe, tout en continuant à réaliser des économies d'échelle et d'envergure. Le maintien de notre participation dans nos banques tchèque (CSOB Bank) et hongroise (K&H Bank) nous permettra de préserver nos options de croissance pour l'avenir.*

*Maintenant que nous avons l'approbation de la Commission européenne, nous allons lancer deux processus de désinvestissement distincts pour Kredyt Bank et Warta. Nous gérerons le processus de manière optimale pour chacune des sociétés, afin d'obtenir les meilleurs résultats en termes de rapidité, de prix et d'attrait global de la transaction, tant pour KBC Groupe que pour les entités concernées. Nous ferons également le maximum pour que le processus de désinvestissement soit finalisé à des conditions correctes et équitables, en accordant le plus grand soin et la plus grande considération aux employés et aux agents de Kredyt Bank et Warta, tout en maintenant le même niveau de qualité des services à leur clientèle.*

*Nous avons déjà reçu plusieurs marques d'intérêt spontanées pour les deux sociétés. Compte tenu de l'attrait du marché polonais et des deux entreprises, nous sommes convaincus que nous parviendrons à un résultat satisfaisant.*

*En effet, la Pologne est le plus grand pays d'Europe centrale et orientale. L'évolution macroéconomique y est favorable et le secteur financier performant. La Pologne est l'un des rares États européens à ne pas avoir connu la récession pendant la crise financière. Le pays peut en outre compter sur l'intérêt d'investisseurs en quête d'opportunités d'investissement stratégiques intéressantes, alors que le marché polonais, assez fragmenté, semble traverser une phase de consolidation. Plusieurs transactions ont été nouées récemment à des prix attrayants pour le vendeur.*

*Warta est le deuxième assureur du marché polonais et il jouit d'une excellente réputation. Kredyt Bank est un solide challenger sur le marché, avec de très belles positions dans des segments spécifiques. Compte tenu de l'attrait du marché, mais aussi de sa spécialisation dans le segment retail (381 agences et quelque 1,1 million de clients particuliers), la banque constitue une opportunité unique.*

*C'est pourquoi nous sommes convaincus que nous réussirons à assurer l'avenir de nos collègues en Pologne, de leurs clients, des actionnaires et autres stakeholders dans le giron de nouveaux actionnaires stables à long terme. D'ici là, Kredyt Bank, Warta et leur personnel peuvent compter sur le soutien indéfectible de KBC.'*

## Contexte

Le 13 juillet 2011, KBC annonçait que, après avoir tout bien considéré, il avait introduit le 12 juillet, conjointement avec les autorités belges, une demande formelle auprès de la Commission européenne pour adapter le plan stratégique qui avait été introduit le 30 septembre 2009 et approuvé par la Commission européenne le 18 novembre 2009 (la "Décision CE"). Notification avait également été faite à la Banque nationale de Belgique.

Compte tenu de l'impact de certaines modifications de la réglementation (principalement Bâle III et le projet de règles IFRS en matière de leasing) et de la difficulté d'effectuer une introduction en Bourse de K&H dans les circonstances actuelles, certaines mesures proposées dans le plan initial avaient perdu de leur efficacité pour atteindre le résultat visé. Le principal objectif de KBC reste toujours l'exécution du plan selon le calendrier convenu et le remboursement en temps utile des pouvoirs publics belges.

Dans leur demande à la Commission européenne, KBC et les autorités belges proposaient donc de remplacer ces mesures par d'autres et introduisaient une demande formelle d'autorisation pour que les introductions en Bourse planifiées de participations minoritaires dans CSOB Bank (Ceskoslovenska obchodni banka, a. s., République tchèque) et K&H Bank Zrt. (Keresekedelmi es Hitelbank, Hongrie), de même que le *sale and lease back* du siège central de KBC en Belgique, puissent être remplacés par le désinvestissement des filiales banque et assurances polonaises de KBC, Kredyt Bank et Warta (et leurs filiales respectives), ainsi que par la vente ou la réduction d'actifs ABS ou CDO spécifiques. La cession ou la réduction sera bien entendu tributaire de conditions de marché favorables à l'avenir.

*(Pour obtenir de plus amples détails et des informations contextuelles, nous vous renvoyons aussi au communiqué de presse et à la présentation PowerPoint du 13 juillet 2011 sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)).*

**KBC Groupe SA**  
Av. Du Port 2 - 1080 Bruxelles  
Viviane Huybrecht:  
directeur  
Communication Groupe et  
Service Presse / Porte-parole  
Tél. 02 429 85 45  
  
Service Presse  
Tél. 02 429 65 01  
Fax 02 429 81 60  
E-mail: [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

\* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) ou obtenus en envoyant un courriel à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Suivez nous   
[www.twitter.com/kbc\\_group](http://www.twitter.com/kbc_group)